

SI VOUS ÊTES ATTEINT D'UN CANCER,  
LA SÉCURITÉ SOCIALE A MIS EN PLACE  
UNE PRISE EN CHARGE PODOLOGIQUE  
DES EFFETS SECONDAIRES.

SI VOUS ÊTES ATTEINT D'UN CANCER,  
LA SÉCURITÉ SOCIALE A MIS EN PLACE  
UNE PRISE EN CHARGE PODOLOGIQUE  
DES EFFETS SECONDAIRES.

VOTRE PODOLOGUE PEUT VOUS AIDER À AMÉLIORER  
VOTRE ÉTAT DE SANTÉ. DANS CE CADRE, IL EST PRÉVU **UNE  
CONSULTATION DE PRÉVENTION** CHEZ VOTRE PODOLOGUE  
AVANT LE TRAITEMENT, AINSI QU'UN ACTE DE SOIN  
PENDANT LE TRAITEMENT.

VOTRE PODOLOGUE PEUT VOUS AIDER À AMÉLIORER  
VOTRE ÉTAT DE SANTÉ. DANS CE CADRE, IL EST PRÉVU **UNE  
CONSULTATION DE PRÉVENTION** CHEZ VOTRE PODOLOGUE  
AVANT LE TRAITEMENT, AINSI QU'UN ACTE DE SOIN  
PENDANT LE TRAITEMENT.

### [ Objectif ]

Améliorer la prévention et la prise en charge  
du **Syndrome Main-Pied** (effets secondaires  
podologiques) pouvant survenir dans le cadre  
de certains traitements de chimiothérapie  
oraux ou thérapies ciblées...

### [ Objectif ]

Améliorer la prévention et la prise en charge  
du **Syndrome Main-Pied** (effets secondaires  
podologiques) pouvant survenir dans le cadre  
de certains traitements de chimiothérapie  
oraux ou thérapies ciblées...

### [ Un nouveau dispositif ! ]

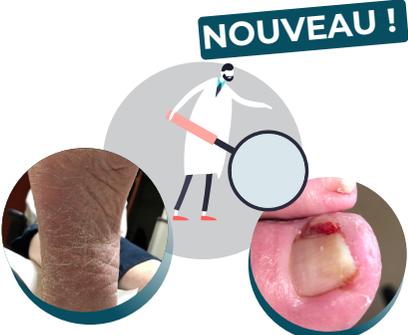
✓ Demandez une prescription médicale  
à votre oncologue

Vous bénéficierez alors

- 1 d'une séance de prévention avant une chimiothérapie et/ou avant une thérapie ciblée
- 2 d'une séance de soins pour réduire la douleur pendant les semaines du traitement anticancéreux

✓ Un compte-rendu sera adressé par votre podologue à votre oncologue et à votre médecin traitant.

**NOUVEAU !**



*Ensemble, les professionnels de santé se mobilisent pour la prise en charge des patients atteints d'un cancer !*

*Votre podologue vous informera sur les risques liés à l'hyperkératose, les risques pour les ongles, il vous donnera des conseils d'éducation thérapeutique, des conseils de chaussage du pied et pourra vous prescrire des topiques cutanés spécifiques... pour améliorer votre confort de vie durant les traitements .*

Votre Pédicure-Podologue :

### [ Un nouveau dispositif ! ]

✓ Demandez une prescription médicale  
à votre oncologue

Vous bénéficierez alors

- 1 d'une séance de prévention avant une chimiothérapie et/ou avant une thérapie ciblée
- 2 d'une séance de soins pour réduire la douleur pendant les semaines du traitement anticancéreux

✓ Un compte-rendu sera adressé par votre podologue à votre oncologue et à votre médecin traitant.

**NOUVEAU !**



*Ensemble, les professionnels de santé se mobilisent pour la prise en charge des patients atteints d'un cancer !*

*Votre podologue vous informera sur les risques liés à l'hyperkératose, les risques pour les ongles, il vous donnera des conseils d'éducation thérapeutique, des conseils de chaussage du pied et pourra vous prescrire des topiques cutanés spécifiques... pour améliorer votre confort de vie durant les traitements .*

Votre Pédicure-Podologue :



En partenariat avec  
**NEON**  
DSRC GRAND EST  
Dispositif Spécifique Régional du Cancer



En partenariat avec  
**NEON**  
DSRC GRAND EST  
Dispositif Spécifique Régional du Cancer

